

# Coordination Européenne Via Campesina

Rue de la Sablonnière 18 – 1000 Bruxelles - [www.eurovia.org](http://www.eurovia.org) tel +32 22173112

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, 22 septembre 2008

## **Politique Agricole Commune : N'attendons pas 2013 !**

### **Le monde et l'Europe en crise appellent des changements de cap urgents.**

Pour la Coordination Européenne Via Campesina, le débat de fond sur l'avenir et le contenu de la politique agricole et alimentaire en Europe après 2013 est engagé depuis longtemps.

Les crises mondiales actuelles (climat, énergie, biodiversité, prix alimentaires, finances, migrations,...) modifient le cadre dans lequel la PAC depuis 30 ans a évolué. Des espaces nouveaux s'ouvrent : la souveraineté alimentaire, la régulation des marchés, la relocalisation des productions alimentaires plus près des consommateurs deviennent incontournables pour les résoudre.

Nous soutenons donc l'initiative de la Présidence Française actuelle de l'UE d'engager dès maintenant le débat institutionnel sur la PAC 2013, avant le débat sur le futur budget de l'UE.

Il est d'abord essentiel que l'UE maintienne une politique agricole commune. Certains Etats Membres et acteurs politiques ou économiques veulent y mettre fin et la remplacer par une simple politique de développement rural co-financée par l'UE. La re-nationalisation de la PAC ne profiterait qu'aux Etats Membres riches, au détriment de la solidarité. Or la PAC en a pris le chemin en 2003.

Le Forum citoyen d'Annecy « une agriculture pour vivre » vient de montrer que la population souhaite le maintien et le développement d'une agriculture paysanne dans toutes les régions et que, pour cela, un changement profond de la PAC est indispensable pour en faire une politique reconnue comme légitime, juste, durable et solidaire.

La prochaine réforme de la PAC, qui doit être adoptée en novembre prochain, est l'occasion pour engager la PAC dans cette direction. Nous demandons donc au Conseil Agricole de l'UE de prendre les décisions suivantes :

- Maintenir les quotas laitiers au-delà de 2015: les Etats Membres, comme la France, qui s'expriment en faveur de la régulation, doivent ici clairement prendre leur responsabilité.
- Ne pas augmenter annuellement les quotas laitiers, dont l'objectif premier est de baisser le prix du lait, au détriment des producteurs et au bénéfice de l'agro-industrie et de la grande distribution.
- Ne pas abandonner la régulation des marchés en les remplaçant par une « gestion des risques » faite d'assurances semi-privées: la crise des prix alimentaires montre que sans régulation, il n'y a pas de sécurité alimentaire pour tous ni de stabilité des prix agricoles.
- Recoupler les paiements directs à la production,
- Plafonner les paiements directs par exploitation et par actif agricole
- Remplacer le plancher de paiement proposé par la Commission par un forfait minimum pour les très petites exploitations (il en existe des millions en Roumanie, Pologne, Italie,...).
- Augmenter le prélèvement possible des Etats membres pour l'article 68, et l'utiliser non pas pour des assurances, mais en priorité pour les productions en difficulté (les fonds actuellement inutilisés du budget agricoles doivent être mis à contribution également).

Les négociations en cours pour des accords de « libre »-échange avec de nombreux pays tiers ou régions sont en contradiction avec le maintien en Europe et dans ces pays tiers d'une agriculture paysanne.